

À une séance spéciale du budget du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le **mercredi 16 décembre 2015 à 19 h**, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre La Salle, maire

Madame Sophie Racette, conseillère  
Madame Isabelle Marsolais, conseillère  
Monsieur Michel Lachapelle, conseiller  
Monsieur Claude Mercier, conseiller  
Monsieur François Leblanc, conseiller  
Madame Josyane Forest, conseillère

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Josée Favreau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

---

### **Avis de convocation et certificat**

---

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été posté par courrier recommandé, à chacun des membres du conseil le 11<sup>e</sup> jour de décembre 2015.

### **Résolution n° 541-2015**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

---

Il est proposé par madame Sophie Racette et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

### **Avis public et certificat**

---

Le secrétaire donne lecture de l'avis public qui stipule qu'une séance spéciale a lieu le 16 décembre 2015, pour l'adoption des prévisions budgétaires, pour l'année 2016.

Elle fait aussi lecture de son certificat attestant qu'une copie a été affichée aux endroits désignés pour les avis publics, le 2<sup>e</sup> jour de décembre deux mille quinze ainsi que publié dans le bulletin municipal Le Jacobin, dans l'édition de décembre 2015.

### **Résolution n° 542-2015**

#### **Programme triennal d'immobilisation - 2016-2017-2018**

---

## **2016**

### **VOIRIE**

- Infrastructure - Pavage 250 000 \$
- Achat de camion F-250 35 000 \$
- Achat d'un camion-benne 6 roues 55 000 \$

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

- Réfection de la toiture de l'hôtel de ville 17 000 \$
- Réfection de la Maison du folklore 100 000 \$

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- Achat d'unité de secours 275 000 \$

**PARC ET TERRAIN DE JEUX**

- Achat d'un module de conditionnement et jeux 5 000 \$
- Achat d'un module pour les enfants de 0 à 5 ans 10 000 \$
- Achat d'une estrade 2 500 \$
- Achat d'abris 6 000 \$

---

TOTAL : 886 870 \$

**2017****ADMINISTRATION**

- Informatique et équipements 10 000 \$

**VOIRIE**

- Pavage 275 000 \$
- Mobilier urbain 10 000 \$

**HYGIÈNE DU MILIEU**

- Amélioration du Centre culturel du Vieux-Collège 250 000 \$
- Projet sur la rue Dupuis (TECQ) 850 000 \$
- Projet sur la rue Bro (TECQ) 448 720 \$

---

TOTAL : 1 843 720 \$

**2018****ADMINISTRATION**

- Informatique et équipements 15 000 \$

**VOIRIE**

- Pavage 275 000 \$

**HYGIÈNE DU MILIEU**

- Réseau d'aqueduc sur le rang Saint-Jacques 5 000 000 \$

**PARC ET TERRAIN DE JEUX**

- Projet toiture patinoire 150 000 \$

---

TOTAL : 5 440 000 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter le programme triennal d'immobilisation pour les années 2016, 2017 et 2018.

**Résolution n° 543-2015****Rôle de perception - Publication du sommaire du budget 2016**

---

ATTENDU QUE la directrice générale est tenue de dresser un rôle de perception en incluant les taxes de compensation aqueduc, égout, ordures et de taxes spéciales décrétées par règlement;

ATTENDU QUE le propriétaire pourra payer les taxes foncières et les compensations municipales suivant les modalités du règlement numéro 45-2000;

ATTENDU QUE les avis publics, requis par la Loi, soient donnés;

ATTENDU QUE le sommaire du budget sera publié dans le bulletin municipal Le Jacobin, (Article 957 du Code municipal), édition de février 2016.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter le rôle de perception en incluant les taxes de compensation.

### Résolution n° 544-2015

#### Prévisions budgétaires 2016 - Article 954-1 du Code municipal

##### REVENUS :

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	3 528 650.00 \$
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	794 107.00 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	130 000.00 \$
SERVICES AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	72 100.00 \$
AUTRES (licences-permis-amendes & pénalités)	278 536.00 \$
AUTRES SERVICES (loyers , intérêts et divers )	45 000.00 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS (Gouvernement du Québec)	
TRANSFERTS CONDITIONNELS (Gouvernement du Québec)	209 379.00 \$
REMBOURSEMENT FONDS DE ROULEMENT	119 725.00 \$-
AFFECTATION DE SURPLUS	65 607.00 \$

<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>5 003 654.00 \$</b>
--------------------------	------------------------

##### DÉPENSES :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	966 588.00 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	699 244.00 \$
TRANSPORT	1 197 518.00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 132 606.00 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	26 500.00 \$
AMÉNAGEMENT - URBANISME - DEVELOPPEMENT	267 780.00 \$
LOISIRS ET CULTURE	566 176.00 \$
SERVICE DE LA DETTE :	
· Remboursement capital	390 761.00 \$
· Remboursement intérêt	259 603.00 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	273 500.00 \$
CONCILIATION A DES FINS BUDGÉTAIRES (amortissement)	776 622.00 \$-

<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>5 003 654.00 \$</b>
---------------------------	------------------------

Évaluation imposable totale	419 761 200.00 \$
Évaluation non-imposable	38 461 900.00 \$
Évaluation des immeubles non-résidentiels	28 842 936.00 \$
Pourcentage du niveau du rôle d'évaluation par rapport à la valeur réelle	100 %
Facteur comparatif	1.00

##### Taux des taxes 2016

Taux de la taxe foncière - résiduelle	0.72 \$	du 100 \$
Taux de la taxe foncière - non-résidentiel	1.03 \$	du 100 \$

##### Tarification pour services municipaux - Résidentielle

Eau	générale	175.00 \$	unité
	piscine	50.00 \$	unité
Égout		160.00 \$	unité
Matières résiduelles		140.00 \$	unité

Recyclage-environnement

40.00 \$ unité

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-Jacques pour l'année 2016 sont fixées à 5 003 654 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter le budget 2016.

**Résolution n° 545-2015**

**Levée de la séance**

---

Il est proposé par madame Sophie Racette résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 19 h 20.

Josée Favreau, g.m.a.  
Directrice générale

Pierre La Salle  
Maire